

LE LIBRE CANARD

Comité écologique Comtat-Ventoux

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'État, des industriels et des partis.

HIVER 2025 - n°89 - PUBLICATION GRATUITE - LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS

COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras

comiteecologiquecomtat@gmail.com
https://www.facebook.com/Comtatventoux/
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.



Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

Maquette :

Jean-Christophe NOUVEAU

Tirage :

Sce reprographie de
la Mairie de Carpentras

Comité de rédaction :

Christian GUÉRIN

Marie-Christine LANASPEZE

Pierre PASTOR

Michel POIREAU



Où se procurer le **LIBRE
CANARD ?**

CARPENTRAS :

Mairie, Maison du Citoyen, Espace détente du Pôle Santé, Bibliothèque Inguimbertaine, librairie de l'Horloge, cinéma Rivoli, Boulangerie Lot route de Saint Didier, boulangerie du Belfroi, boulangerie, Les Lavandes, Biocoop l'Auzonne, Fromagerie Mercy, Baguetterie avenue F. Mistral

SARRIANS :

Boulangerie l'Art du pain (près du LIDL)

CAROMB :

Mairie, Médiathèque

BEDOIN :

Librairie L'astucieuse renarde, Boulangerie, Olivéro-Ravel, Boucherie Pinel

MAZAN :

Bibliothèque municipale, Boulangerie Perlinpainpain et Comptoir du Ventoux, avenue de l'Europe

PERNES-LES-FONTAINES :

Librairie Des bulles et des lignes, Maison de la Presse



Impression offerte par la Ville de Carpentras

Distribution occasionnelle sur les marchés et événements ponctuels



Sincères remerciements à nos sponsors, ainsi qu'à nos commerçants dépositaires chez qui vous trouvez notre publication.

DES PROBLÈMES ?

OUI, MAIS IL Y A DES SOLUTIONS !

ÉDITO

Cette fois-ci encore, le Libre canard vous parle de sujets extrêmement importants pour notre vie. Jugez-en !

Nous commencerons par la terre, le sol autrement dit, bien vivant sous nos pieds, dont nos organismes humains portent la trace -eh oui-, grâce à quoi cette vie du sol et dans le sol nourrit le monde, (lire page 5 « Compte-rendu des Journées de l'association Volubilis : « Terre vivante, terre nourricière »). De la terre, nous finirons par le ciel de Carpentras où volent les hirondelles (page 11).

Entre-temps bien d'autres sujets essentiels sont abordés dans ce numéro :

Le Plan Local d'Urbanisme, avec les projets d'aménagement de la ville-centre du Comtat-Venaissin, qui va définir comment nous allons habiter, circuler, faire nos courses, nous rencontrer, dans les 10 ou 15 prochaines années. Et comment vont être pris en compte, dans ce PLU, les dérèglements climatiques, ainsi que le maintien de la vie naturelle autour de nous : bois et forêts tout proches, végétaux en ville, trames verte pour les animaux et bleue pour la circulation des cours d'eau, etc. (page 4).

S'ajoute à cela la façon dont les pouvoirs publics – la COVE pour nous- gèrent les déchets que nous générons, les transports en commun mis en place sur le territoire, la qualité de l'acheminement de l'eau jusqu'à nos maisons et de l'assainissement de cette eau une fois usée : vous trouverez en page 2 le compte-rendu de la Commission de ces Services Publics Locaux.

Et encore, où recycler des objets encore en bon état ? Où se les procurer ? page 9

Et va-t-on pouvoir mieux circuler à vélo : voir page 8 des nouvelles du Collectif vélo et des tribulations du cycliste en ville.

Enfin, après la prise de conscience de notre empreinte carbone (page 7), comment surtout la réduire : le héron

gris vous y aide et vous pousse à agir (page 11).

Lisez bien en effet, car il a raison ce héron, en vous recommandant trois choses : s'informer et chercher les faits exacts, être solidaires en respectant les règles, se regrouper pour élaborer des propositions et entreprendre ensemble.

Et Pierre Rabhi, lui, nous donne une vision d'avenir :

« Notre modèle de développement ressemble bien plus à une fuite éperdue vers le néant qu'à la réalisation d'un humanisme que nous ne pouvons différer sans risque majeur ; car nous entrons dans une ère où, face aux planifications de l'homme, la nature décidera et mettra des limites... ...Il nous faut répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer jusqu'à la fin de nos vies, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes ».

Le Libre canard souhaite, à ses lectrices et lecteurs, une très belle année 2025, avec ces dernières phrases pour éclairer notre chemin.

Le Comité écologique Comtat-Ventoux



« LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX » S'EST RÉUNIE, À LA COVE, LE 11 DÉCEMBRE 2024...

...Et le Comité écologique y était, pour entendre le bilan 2023 des transports en commun sur le territoire de la COVE, de la gestion des déchets, de la distribution de l'eau potable et de la gestion de l'assainissement collectif ou non collectif. Nous y avons fait part de nos questions et de nos remarques, les vôtres parfois : voici le compte-rendu de cette réunion de la CCSPL.

1. LES TRANSPORTS PUBLICS, délégués à TRANS'COVE :

► il y a une légère augmentation (+2 %) de la fréquentation des transports en commun par les non-scolaires : cela avance... mais faiblement ; il y a eu une communication importante et ciblée sur certaines populations pour inciter à utiliser les transports en commun (voir rapport)

► la décarbonation de la flotte concerne surtout les 9 véhicules électriques mis en service en 2023 (- 40 % de CO2 et de particules fines) ; les autres véhicules, thermiques eux, sont aux normes, et iront au bout de leur usage, soit jusqu'à 2030 ; date où TRANS'COVE s'équiperait de nouveaux bus électriques

► avoir des véhicules en auto-partage et des parkings pour cela, n'est pas du ressort de la COVE

► utiliser des bus plus petits aux heures creuses est inenvisageable, car il faudrait un double parc de véhicules, beaucoup trop coûteux

► une e-billetterie a été mise en place en 2023 et fonctionne bien

► la gratuité des bus est en réflexion : il va y avoir très prochainement un vote à la COVE pour une gratuité le vendredi de 9 h à 13 h, les voitures individuelles étant laissées aux parkings périphériques existants

2. LES DÉCHETS, service en régie à la COVE :

► il y a eu net gain financier grâce à l'apport volontaire dans certaines petites communes rurales et hameaux, au lieu d'une collecte porte à porte dans ces lieux

► la COVE a dû faire face à une hausse générale des coûts de gestion des déchets (+33 % pour le traitement des ordures

ménagères résiduelles, +17 % pour le tri, sachant qu'un premier tri est fait à l'usine de Lorient avec déjà une certaine récupération)

► les déchets les plus chers à gérer sont les encombrants, cependant entre 2010 et 2023 les encombrants sont passés de 4500 tonnes par an à 1900 tonnes... on jette moins depuis l'inflation, il y a une baisse du niveau de vie selon les responsables du service déchets

► il n'y aura pas, dans les quelques années à venir, de hausse de la taxe pour les ordures ménagères pour les particuliers, la COVE étudie l'adaptation de la taxe à la quantité de déchets produits par les ménages

► il y aura, par contre, une augmentation de la redevance pour certaines entreprises qui ont un gros volume de déchets : elles paieront au coût réel ; 70 entreprises dépassaient la norme, il n'y en a plus que 23 ; c'est une invitation à diminuer les déchets, à agir à la source

► un site internet a été créé par la COVE, appelé « Factories », pour mutualiser le réemploi de certains déchets, et les savoir-faire des entreprises ; il est encore difficile de le faire vivre car il touche trop peu de communes pour le moment

► 10 collectivités se sont unies pour créer « un centre de tri modernisé » afin de pouvoir accueillir 30 000 tonnes de déchets par an

► la gestion des biodéchets : beaucoup de composteurs ont été vendus à des particuliers ; pour les commerces de bouche et les restaurants une collecte est envisagée, et pour les habitats collectifs la COVE est en recherche de solutions ; le compost proposé par la COVE va être amélioré

► une ressourcerie est urgente à installer, mais il faut trouver un terrain suffisamment grand et facilement accessible à des véhicules ; il faut savoir qu'une ressourcerie n'est pas rentable de toutes façons

► les agents qui travaillent dans les déchetteries vont être formés à plus et mieux de récupération et de recyclage, ce qu'ils ne savent pas faire ; le budget pour cette formation est acquis ; un poste pour les accompagner dans ces changements va être créé.

► la COVE travaille avec 22 filières de tri, elle est à l'affût et en recherche de nouvelles possibilités de recyclage localement (la dernière, à Avignon : récupération de portes et fenêtres)

► en 2030 le centre d'enfouissement d'Entraigues sera en fin de contrat : que faire ? Poursuivre à Entraigues et résigner un contrat ? Chercher d'autres centres d'enfouissement ? Réduire drastiquement la quantité d'ordures à enfouir ?



3. L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

- L'EAU

Le service d'eau potable est un service public à caractère industriel et commercial, principalement financé par les redevances des usagers. Les élus du Syndicat Rhône Ventoux ont choisi de déléguer l'exploitation du service de distribution publique d'eau potable à une société délégataire, SUEZ Eau France, à travers un contrat d'affermage conclu le 13 mai 2013 pour une durée de 12 ans (donc contrat à revoir en 2025).

75 % de la production totale provient de 3 captages implantés dans la nappe d'accompagnement du Rhône. Il y a 1 739 km de réseau et 79 111 branchements dont 1 375 branchements en plomb, ce qui correspond à 1,7 % du total. 68 branchements en plomb ont été supprimés en 2023, et le taux de renouvellement a été de 1,29 %.

La performance d'un réseau d'eau potable se mesure par le rendement, le ratio entre le volume d'eau consommé et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution : moins il y a de fuites, plus le rendement est élevé.

La performance est de 74,78 % et 141 fuites ont été réparées. Le rendement ne peut guère être amélioré en raison de la nature de notre réseau, souvent en campagne : la recherche des dernières fuites serait trop coûteuse par rapport au gain, mais l'eau retourne dans la nappe !

Dans le but de diversifier les ressources en eau, un forage a été créé dans la nappe du miocène à Carpentras (118 303€).

On constate que le volume facturé et la consommation moyenne par usager diminuent.

Le prix est passé de 2,20 € en 2023 à 2,10 € en 2024 (3,34 € dans le Vaucluse).

Qualité : taux de conformité des analyses microbiologiques : 100 %

taux de conformité des analyses physico-chimiques 100 %.

Le Syndicat Rhône Ventoux est partenaire de la Ligue de Protection des Oiseaux depuis 2010. Cela se caractérise notamment par un inventaire de la faune et de la flore sur les champs captants et par un accompagnement pour favoriser la biodiversité sur les différents sites du Syndicat.

- L'ASSAINISSEMENT :

a. Collectif : il s'agit de collecter et dépolluer les eaux usées pour supprimer les causes d'insalubrité. Même système de délégation que pour l'eau.

Pour augmenter les performances environnementales on cherche à améliorer les performances des stations d'épuration.

A Mormoiron, depuis juin 2023, nouvelle station d'épuration végétalisée sur lits plantés de roseaux.

Elle est simple, économique et écologique (consommation d'environ 60 % d'énergie de moins qu'une filière mécanisée).

Au Mont-Serein, depuis octobre 2023 : système d'assainissement avec environ 400 ml de collecteur gravitaire en diamètre 200 mm.

91,8 % des équipements d'épuration sont conformes, 99,6 % pour leurs performances .

Il y a 5 non conformités sur le territoire de la COVE.

100 % des boues sont conformes.

Travaux : à Carpentras, travaux engagés en vue du réaménagement, en 2025, des voiries et renouvellement de l'ensemble des réseaux enterrés sur l'avenue du Mont Ventoux.

Prévision du renouvellement du réseau structurant de collecte collège Daudet, abattoir, rue Marie-Thérèse Chalon, car fortement dégradé : il s'effondre par endroit (en cours d'étude, car ce réseau suit un tracé principalement situé en domaine privé et traverse le stade du Collège Daudet)

Prix de l'assainissement : pour le territoire syndical 3,82 € en 2023 et 4 € en 24, et pour la ville de Carpentras : 3,09 € en 23, et 3,41 € en 24

Sensibilisation des scolaires : en 2023, 10 classes de Carpentras ont participé au programme pédagogique sur les thèmes de la gestion de l'eau potable, des eaux usées et la protection des milieux aquatiques.

b. Non collectif ;

Le SPANC du syndicat Rhône Ventoux exerce la compétence obligatoire : conseiller et orienter les usagers, diagnostiquer les systèmes d'ANC existants, contrôler les chantiers neufs, s'assurer régulièrement du bon état de fonctionnement des installations, instruire le volet sanitaire des demandes d'urbanisme (article L.2224-8, III, al.1er du CGCT).

La réalisation d'installations nouvelles, la réhabilitation d'installations existantes, leur entretien et le traitement de leurs matières de vidanges sont des compétences facultatives .

Les contrôles de faisabilité sont en baisse alors que ceux de fonctionnement sont en hausse.

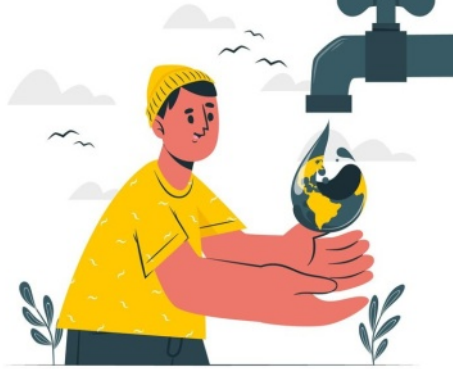
Avant un contrôle la personne est prévenue et doit pouvoir montrer son système d'assainissement. Les coûts vont de 44 à 319 €.

Les amendes pour non conformité sont de 360 à 620 €.

En conclusion, des textes à lire et des exposés, intéressants qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement de nos

services publics...

Synthèse faite par Marie-Christine Lanaspèze et Christine Zacconi



LE PLAN LOCAL D'URBANISME À CARPENTRAS

Le PLU est une décision publique qui aura le plus de conséquences et d'impacts sur la vie quotidienne des habitants actuels et futurs de Carpentras et des communes alentour.

« Le Comité écologique Comtat Ventoux » a examiné le projet et formule six critiques assorties de propositions d'améliorations.

1. Limiter l'artificialisation :

■ fixer comme limite à l'urbanisation la rocade nord : or les deux Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) prévues sur Serres sont clairement situées au-delà de la rocade ;

■ renforcer l'effort de remise sur le marché du parc de logements vacants et de réutilisation des espaces d'activité économique abandonnés ;

■ préserver les terres agricoles de bonne qualité, notamment aux Saffras : il conviendrait d'attendre de voir comment évolue l'augmentation de la population, avant d'ouvrir une OAP sur ce secteur et d'engager des investissements coûteux en voirie et réseaux ;

■ mutualiser et densifier les équipements et parkings dans les zones d'activité économique ;

■ renforcer la perméabilité des sols en prévoyant l'obligation d'un revêtement perméable pour toutes les aires de stationnement et en limitant la bétonisation des trottoirs ;

■ prévoir des opérations de désartificialisation des sols, en particulier dans les écoles et les zones les plus affectées par les points chauds en ville.

2. Mieux végétaliser et protéger la biodiversité :

■ définir un plan de végétalisation de l'ensemble de la commune :

il est essentiel de ne pas toucher aux arbres et aux rares forêts restantes à Carpentras qui constituent son "poumon vert" ;

■ préserver une ripisylve de 20 mètres de large tout au long de la Mayre située sur l'OAP route de Pernes et également maintenir le Vallat de la Mayre sur la zone de densification proposée de Coubertin ;

■ créer une Zone Agricole protégée ;

■ prescrire des indices de canopée pour les plantations pour limiter effectivement les points chauds ;



■ imposer en zone UB (constructible) comme partout, que les espaces libres reçoivent un traitement paysager végétal uniquement, et ne pas laisser la possibilité d'un « traitement minéral » (sic) ;

■ assurer une continuité écologique de la trame verte et bleue sur le territoire communal, favoriser la plantation de haies d'essences locales, laisser des passages pour la circulation de la petite faune ;

■ limiter les luminaires publics et privés, leur densité et leur fonctionnement permanent pendant la nuit.

3. Un PLU bioclimatique :

■ analyser la disponibilité actuelle et future de la ressource en eau, quantité et qualité ;

Magasin Bio Associatif

**OUVERT TOUS LES JOURS
DE 9H À 19H
FERMÉ LE DIMANCHE**

283 Avenue ND de Santé
84200 CARPENTRAS
Tél : 04.90.60.20.10 - 09.72.96.20.10
www.biocoopcarpentras.com
auzone@orange.fr

Ventoux - BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous
selon votre demande et qui FABRIQUE
sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE
sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL

(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE

- Lundi : 7h - 12h30
- Du mardi au samedi : 7h - 19h
- Dimanche : 7h - 12h



- prévoir l'utilisation systématique de matériaux à albedo* élevé, pour les constructions, aménagements et voiries, envisager des revêtements blancs ;

- suivre régulièrement les points chauds pour guider les mesures à prendre ;

- renforcer l'utilisation des espaces artificialisés pour l'installation de panneaux photovoltaïques ;

- anticiper les risques d'inondation dans tous les secteurs (multiplication des épisodes extrêmes).

4. Favoriser les mobilités douces sécurisées

La plupart des déplacements requis par les besoins de la vie quotidienne correspondent à des distances accessibles en 15 minutes à pied, mais la part de la voiture ne cesse de croître, au détriment du porte-monnaie, de la santé publique et de l'environnement.

Il faut donc renforcer des infrastructures continues et sécurisées pour la marche et le vélo, avec des « zones 30 », en particulier à proximité des écoles, et la transformation du centre-ville en zone à trafic limité ;

La mise en œuvre accélérée du plan cyclable de la COVE, est nécessaire avec une liaison en direction de Serres, une sécurisation des itinéraires (ronds-points, largeurs prévues) et l'équipement d'arceaux de stationnement vélo à proximité de la gare, des écoles, des centres commerciaux, des services publics ainsi que d'installations de stations de gonflage.

Par ailleurs, il faut anticiper l'électrification progressive du parc automobile avec la mise en place d'installations de recharge.

5. Maintenir le centre-ville actif et vivant en limitant les implantations de commerces en périphérie

Le PLU prévoit la possibilité de commerces de proximité en zones UC et UD ainsi que dans les OAP économiques 2 et 3, ce qui ne pourrait que contribuer à la dévitalisation globale et irréversible du centre-ville, à la réduction de la convivialité et de la mixité sociale de l'espace urbain.

Ces dispositions sont contradictoires avec les objectifs du contrat « Coeur de Ville » dont bénéficie Carpentras.

6. Garantir l'équité et la solidarité dans la mise en œuvre du PLU

L'objectif affiché de mixité sociale devrait inclure la possibilité de promouvoir ou de favoriser les logements en accession à la propriété via le bail réel solidaire qui en réduit substantiellement le coût en dissociant le coût du foncier de celui du bâti.

Michel Poireau

* albedo : réflexion du soleil en, fonction de la couleur et la matière de la surface

Volubilis

« Volubilis » est « un réseau d'acteurs engagés, en Région Sud, dans la préservation du paysage, l'urbanisme et l'environnement ». Basée à Avignon, l'association organise chaque année des Journées de réflexion, occasion d'apprendre et de se rencontrer autour d'un thème. Cette année le sujet des Journées, du 20 au 23 novembre 2024, a été « TERRE VIVANTE ET NOURRICIÈRE »



« Le livre canard » vous propose une synthèse des deux interventions qui ont ouvert ces Journées : l'une celle d'un philosophe Baptiste LANASPÈZE, fondateur, à Marseille, des éditions Wildproject centrées sur l'écologie, l'autre celle d'un scientifique Marc-André SÉLOSSE, biologiste travaillant dans le domaine de l'écologie, spécialiste des sols.

I. RESPECTONS LA TERRE : ELLE EST VIVANTE, par Baptiste LANASPÈZE

Comme la Renaissance et le siècle des Lumières, l'écologie est un mouvement extrêmement important, à prendre dans toute son ampleur, car elle touche tous les domaines, scientifique, philosophique, culturel, social, politique.

Or la société industrielle continuant de se déployer, comment en sortir, rassembler tous les savoirs et bâtir autrement une société pour l'avenir ? Notre tâche est donc de contribuer à **mettre en œuvre des sociétés écologiques pour demain**.

Nous avons deux choix :

- utiliser beaucoup d'énergie et c'est l'effondrement de la biosphère, avec des États-Nations autoritaires, voire « fascisants » pour contrôler la société

- abaisser les besoins en énergie, les sols tiennent alors la route : c'est **l'intendance de la terre**, avec l'organisation de **communautés** humaines plus réduites (habitats regroupés, petites villes), et des systèmes de gouvernement fédéraux ; c'est la « ground tech » tel que l'appelle David Holmgren, le fondateur de la permaculture. Il va falloir **refaire société à partir de la fonction nourricière**.

Quant au Développement Durable et à la technologie verte, c'est un gentil scénario...

Parle-t-on de terre ou de Terre ?

La Terre est vivante, comme l'a montré la révolution scientifique et écologique. James Lovelock l'explique en évoquant l'hypothèse Gaïa :

- la planète Terre est un organisme auto-régulé, avec des températures stables

- dans chacune de nos cellules on retrouve une bactérie « anaérobie » réfugiée dans le vivant du fait de la grande oxydation (l'arrivée de l'oxygène), ceci comme une archive de la Terre d'il y a trois milliards d'années ; l'on retrouve également en partie dans les sols cette capacité génétique des bactéries.

Nous abritons donc des possibilités animales indispensables à notre vie. Gaïa est en nous. Nous récapitulons l'histoire de la Terre, nous sommes un petit morceau de Terre.

L'histoire de la Terre c'est une histoire de bactéries !

Il faut revoir l'idée que l'on se fait de la vie et articuler le plus grand (planète) et le plus petit (bactérie). **La Terre est vivante mais**

différentement des êtres vivants aussi est-on tenu de respecter la terre sacrée, ce qui met des limites à notre action. Il y a nécessité de refonder la civilisation sur d'autres bases.

Avant, on considérait la Terre comme mécanique, un ensemble de particules élémentaires, un jeu de matière. Elle était (est ?) pour le monde moderne, un matériel à notre disposition, une ressource morte...

Aujourd'hui, le plus grand problème est la destruction du vivant, l'extinction des espèces. **Ce qui détruit la vie sur terre, c'est ce que sont devenus les champs** (l'agriculture industrielle et le remembrement) et les villes (l'étalement urbain et la voiture qui fragmente les territoires) ; pas le CO₂, même s'il y a un problème de dérèglement climatique.

Donc il faut changer cela, supprimer les pesticides pour la santé des sols et celle des humains (voir les ouvrages de Rachel Carson), démanteler l'agriculture industrielle, à qui on demande - quel paradoxe ! - de protéger la biodiversité ! Il s'agit de favoriser la paysannerie agro-écologique.

Ce n'est ni raisonnable ni responsable de ne pas ouvrir le chantier du démantèlement de l'agriculture industrielle.

Les savoirs, les peuples autochtones, la biodiversité, sont détruits par l'agriculture industrielle.

Et on a vécu dans une surabondance d'énergie qui crée de la dépendance et des inégalités. Il faudrait diminuer 6 fois les dépenses énergétiques ; non seulement à l'échelle de l'individu mais en s'attaquant aux dépenses militaires et nucléaires.

Tout le système capitaliste est fait pour détruire la planète. S'il veut durer il lui faut « tenir » la population pour l'enrichissement de certains ! Reste alors **la peur comme pensée moderne** : les (sur)vivants vivront dans la peur, avec la peur des autres « sauvages ». Un monde inerte et sans âme est à notre disposition.

Le changement nécessaire est tel qu'il devient qualitatif, ce n'est **pas de la décroissance** : tout organisme croît. Et on peut croître en santé en biodiversité, en richesse intérieure : c'est une « **alter-croissance** » qui nous est proposée... pas celle du PIB.

II. Le sol est HABITÉ DE VIE, par Marc-André SÉLOSSE

Il n'y a rien sur terre sans vivant : le sol est-il vivant ou inerte ?

Il est fait d'éléments physico-chimiques, de déchets de vivants (plantes et animaux), de pierres, d'espaces traversés par des gaz et par l'eau.

Au gré des changements de connaissances, on dit maintenant que le sol est vivant. En fait, la biologie de l'ADN a permis de savoir qu'**il y a du vivant dans le sol** (0,1 %), et de voir comment vivent les êtres qui y sont nombreux : on trouve surtout des amibes, des bactéries et des champignons dans le sol microbien; beaucoup de virus aussi.

Cependant lorsqu'on parle de vie on évoque des organismes qui font des descendants et qui sont soumis à l'évolution. Or la terre ne se reproduit pas. Aussi on peut parler d'écosystème pour la terre, c'est-à-dire d'une somme d'organismes qui s'y trouvent : **le sol est habité de vie.**

On observe une grande diversité fonctionnelle de ces organismes. La façon dont ils vivent a des impacts sur le milieu : les organismes du sol « brûlent » et brassent des matières organiques, ils rejettent des déchets, tout cela fait pousser.

Il y a déstabilisation des minéraux au profit du sol, les petits trous faits par les amibes retiennent l'eau par capillarité, l'air rentre, d'où la **fertilité du sol**.

La fonction du vivant est de « touiller » le tout. Ce brassage permet la croissance des plantes.

Toute espèce vivante perturbe son milieu et contribue au nouveau fonctionnement de ce milieu.

Le sol a une fonction nutritive : il est le placenta de l'humanité. N'y mettons pas n'importe quoi !

Le sol respire, émet et rejette du CO₂ grâce au carbone, richesse du sol. Les bactéries utilisent le CO₂, à la place de l'oxygène, comme dans un méthaniseur : le sol contribue à chauffer la terre.

Les plantes rejettent beaucoup de molécules, plus ou moins bonnes, dans l'atmosphère. Ça retombe dans le sol et les différents organismes les mangent. 82 % de ces molécules sont tuées dans l'année par les microbes du sol, 10 % vont passer dans les rivières et c'est dilué, 7 % restent dans le sol.

Mais depuis 25 ans les **sols ont perdu 50 % de leurs matières organiques**. Les sols s'effritent, il y a érosion par l'eau, la vie ne remonte plus et les **grands coupables sont les labours** !

Les plantes pérennes sont devenues annuelles du fait de ces labours. On met de l'engrais sous forme minérale. Seules les pâtures sont encore des sols riches en carbone.

Quelles sont les **alternatives agro-écologiques** ?

■ mettre des couvre-sols partout

■ faire pousser sur le même sol, par exemple, du maïs, des haricots et des courges qui s'apportent les uns aux autres

■ amener des matières organiques humaines et animales pour fertiliser, et des agents structurants

■ utiliser le « matériel végétal » (plantes et animaux prédateurs et soignants), au lieu des pesticides, d'autant plus que les plantes y deviennent résistantes : il faudrait réduire de 6 à 10 fois les passages de traitements dans

les cultures.

En 2 à 5 ans on peut arrêter l'érosion, retrouver les fonctions hydriques du sol et avoir 25 % de volume de vivant en plus.

Les freins à l'arrêt des labours le sont à cause de l'équipement mécanique des agriculteurs. Il faut une reconversion et ça coûte de l'argent. Et puis il y a une culpabilité collective à cette orientation vers une agriculture industrielle...

Un peuple qui ne s'occupe pas de ses sols ne s'occupe pas de son avenir.

Synthèse faite par Marie-Christine Lanaspèze



BIS REPETITA ! LES CHOSES DEUX FOIS RÉPÉTÉES... SONT MIEUX ENTENDUES.

De différentes sources officielles, la majorité des scientifiques sont d'accord pour affirmer que nous sommes responsables des changements climatiques et des conséquences désastreuses que cela engendre.

Vous n'êtes pas sans ignorer les records de température battus aux quatre coins du monde, que ce soit chez nous en Espagne, en Australie, au Japon, en Inde, en Chine, aux Etats Unis, entraînant de gigantesques feux de forêts au Canada, en Amérique du Sud, en Grèce, au Portugal, des inondations catastrophiques à répétition, et des typhons, tornades, ou cyclones dans différents coins de la planète. Le niveau des mers monte, l'Arctique fond, et les océans s'acidifient, avec pour conséquences une diminution drastique des poissons et des coquillages, des maladies dans les récifs coralliens.

Et de plus, beaucoup sont convaincus, avec raison, que les pays les plus riches en sont les responsables. Ces plus riches là, qui sont-ils ?



Les États-Unis, l'Europe, mais aussi la Chine qui vient de rattraper les États-Unis, et ce sont des sociétés qui ne pensent qu'à toujours plus produire et consommer, ce qui ne favorisera pas la baisse des émissions de CO₂.

Une prise de conscience est en train de naître et de se développer. 60 % des Européens pensent qu'il est urgent d'agir, et même 90 % penseraient qu'il faudrait changer nos modes de vie... Pour le moment penseraient !

Malgré tout, 79 % réduiraient la température de chauffage de leurs logements (la facture d'électricité et de fuel aidant), 64 % limiteraient leurs déplacements en voiture. En France depuis deux ans cette tendance se confirmerait, le trafic SNCF serait en hausse de 7 % pour les TER, et de 5 % pour les TGV.

Enfin 52 % consommeraient moins de viande, car l'élevage est responsable de 14,5 % à 51 % des émissions globales de gaz à effet de serre, selon les estimations.

Un constat !

Le secteur des transports quant à lui, est responsable d'un tiers des émissions nationales de CO₂, dont plus de la moitié est imputable aux voitures, et 25 % aux camions.

S'inscrivant dans une démarche de développement durable, et fidèle aux directives des Agendas 21 et aux engagements du Grenelle de l'environnement, **le développement des déplacements doux**, vélo, marche à pied, ainsi que celui des transports en commun (TER et bus), **doivent être une priorité** pour les Collectivités Territoriales.

Les efforts financiers doivent être maintenus afin d'assurer à ces transports un bon niveau de desserte, en créant des itinéraires en site propre (bus ou vélo), en développant un réseau maillé et



cadencé et en instaurant une **tarification unique de transport**.

Les A.O.T. (Autorités Organisatrices des Transports) doivent se concerter pour parvenir à de bonnes correspondances afin de rendre le déplacement **rapide, aux horaires attractifs et peu onéreux**.

Pour les **déplacements doux**, notamment en milieu urbain, c'est aux communes de développer un réseau maillé et sécurisé de pistes cyclables.

Les centre-ville trop longtemps livrés à la voiture, doivent retrouver le charme d'antan, lieux de rencontre, de flânerie et de « chalandise ».

Petit rappel des émissions de CO₂ par mode de transport et par ordre croissant :

- Le TGV : **13 g / CO₂ / km.**
- Voiture électrique : 22 g / CO₂ / km
- TER : **43 g / CO₂ / km**
- Voiture avec agrocarburant : 85 g / CO₂ / km
- 2-roues jusque 125 cm³ : 113 g / CO₂ / km
- Avion, vol long-courrier : 118 g / CO₂ / km
- Moto de plus de 750 cm³ : 123 g / CO₂ / km
- Voiture diesel de taille moyenne : 127 g / CO₂ / km
- Voiture hybride : 128 g / CO₂ / km
- Autobus : 130 g / CO₂ / km
- Voiture essence taille moyenne : 135 g / CO₂ / km
- Avion, vol domestique: **145 g / CO₂ / km,**
- Voiture GPL taille moyenne : 188 g / CO₂ / km
- Voiture 4 × 4 : **250 g / CO₂ / km**
- Un poids lourd : **903 grammes de CO₂ par km,**

(source ADEME)

Alors faites votre choix ! Et soyez des éco-responsables

Christian Guérin

LE COLLECTIF VÉLO

1. Nathalie nous fait part de son quotidien de cycliste... du quotidien !

LE QUOTIDIEN DU CYCLISTE



Comment décrire le quotidien de cycliste ? Cela dépend de la région où l'on vit. Il n'y a rien de comparable entre un cycliste circulant dans le centre de Paris, et un cycliste se déplaçant à

Carpentras par exemple ! Voyons ce que vit le ou la cycliste à Carpentras où on ne souffre pas de «surcyclisme».

À Paris, le cycliste fait partie d'une communauté de milliers de personnes qui se déplacent sur deux roues et qui occupent des centaines de kilomètres de pistes cyclables, souvent devenues trop exigües pour le nombre d'utilisateurs qui tentent de se frayer un chemin entre les dizaines de voitures, fourgons, motos, cyclos, piétons, trottinettes, qui peuplent les rues parisiennes.

À Carpentras, le manque d'infrastructures pour se déplacer en sécurité agit comme un repoussoir pour les personnes les plus fragiles et les moins expérimentées, celles qui n'osent pas se mélanger aux voitures et aux camions.

On retrouve donc, sur nos routes, des cyclotouristes qui ont l'habitude de rouler en peloton, ou bien des cyclistes du quotidien, qui bravent les aléas routiers et climatiques tout au long de l'année, pour aller travailler, accompagner leurs enfants à l'école, faire leurs courses, se balader, voir leurs amis, etc... C'est de cette catégorie de cyclistes dont je peux témoigner.

En effet, j'utilise le vélo pour la majorité de mes déplacements et par tous les temps, seule la pluie intense me fait renoncer à mon deux roues. La première chose que l'on ressent lorsqu'on est à vélo sur une route sans infrastructure, c'est un sentiment d'illégitimité à circuler dans le même espace que les voitures : on est plus lent, on occupe la route, on empêche la voiture de doubler, on la contraint à ralentir, peut-être même pendant plusieurs secondes, on va l'obliger à rester derrière nous si les conditions de dépassement ne sont pas réunies. Ce qui a tendance à générer de l'impatience dans le meilleur des cas, et de l'agressivité dans beaucoup de situations.

Dès lors, on constate que la plupart des automobilistes mettent en place des stratagèmes pour ne pas rester derrière un vélo, ou pour ne pas le laisser passer : refus de priorités dans les chicanes, dépassement dangereux... Et il n'y a pas de portrait type du chauffard anti-vélo.

Cela va du gros SUV conduit par une dame très chic, au petit utilitaire d'un monsieur âgé, on ne peut faire aucune généralité sociologique.

Cela signifie que le simple fait d'être dans un habitacle fermé, coupé de ses semblables, rend l'humain agressif et lui fait oublier ses

valeurs les plus essentielles, à savoir la protection et le respect du plus faible. Sur la route, le vélo est un moustique qu'il convient de chasser de la chaussée, et le cycliste n'est pas vraiment un être humain, il est un empêchement de rouler en paix.

Pourtant, il suffirait que les automobilistes, qui ont déjà dû monter sur un vélo, se souviennent du plaisir que l'on a à pédaler tranquillement en plein air, pour que le partage de la route leur semble une évidence. Quel meilleur anti-stress que de se déplacer sur deux roues, sans contrainte, en profitant du soleil, du vent, du parfum des fleurs, et de se garer facilement en arrivant à destination sans tourner en rond pour chercher une place de parking. Quel plaisir de sentir que le simple fait de pédaler avec nos jambes nous fait avancer gratuitement, sans aucune autre dépense que celle des calories brûlées pendant un effort physique modéré et agréable... Et que dire de la joie de saluer d'un sourire les autres cyclistes, les piétons, les automobilistes, et de croiser leur regard.

Le vélo est le meilleur complice de nos déplacements quotidiens, il n'est ni l'apanage des bobos, ni celui des sportifs, et il suffirait d'un peu de tolérance pour que la cohabitation avec les voitures se passe bien.

2. Mardi 15 octobre à 17h45, Paul Varry, 27 ans, **cycliste parisien, a été tué par un conducteur** de SUV alors qu'il rentrait du travail. Sa mort a ému chacune et chacun d'entre nous, en tant que cyclistes, piétons, parents, automobilistes ou citoyennes et citoyens.

Le samedi 19 octobre, à l'appel du collectif Vélo Carpentras et alentours, une trentaine de cyclistes se sont rassemblés pour lui rendre hommage devant la mairie de Carpentras et rappeler l'urgence de protéger les usagères et les usagers les plus vulnérables sur nos routes et dans nos rues.

Paul est loin d'être la première victime de cette violence : tant que nous resterons silencieuses et silencieux, il ne sera pas la dernière.

Cycliste, vous pouvez témoigner et faire entendre votre voix



Hommage à Paul Varry le 19 octobre à Carpentras

3. Le collectif Vélo Carpentras et alentours poursuit ses activités

- ▶ Plaidoyer auprès des collectivités (Ville de Carpentras, COVE...) pour des infrastructures cyclables de qualité
- ▶ Participation aux projets d'écomobilité scolaire
- ▶ Démarrage d'ateliers d'auto-réparation en lien avec les centres sociaux Tricadou et Villemarie
- ▶ Et pour nous rencontrer, échanger et partager des moments joyeux et conviviaux, nos déambulations mensuelles, le premier samedi de chaque mois, rendez-vous à 10 h devant l'Inguimbertaine

Franc succès de la déambulation « Carpentras au fil de l'eau » animée par Romane Bréchet médiatrice du patrimoine de la COVE le 2 novembre 2024

À bientôt

Le Collectif Vélo Carpentras et alentours



Si vous aussi souhaitez que le vélo du quotidien trouve sa place, rejoignez-nous : en nous envoyant un mail pour être sur notre liste de diffusion, faites nous part de vos idées :



► contact : collectif.velo.carpentras@gmail.com

► avec votre vélo tous les 1er samedis du mois rendez-vous à 10 h devant l'Inguimbentine :

déambulation ou balade pour nous montrer dans l'espace public (l'union fait la force !)

► sur les réseaux sociaux :

 Rendons la ville au vélo

 Collectif-velo-carpentras

 Collectif vélo Carpentras

RECYCLONS , RECYCLONS...MAIS OÙ ?

De plus en plus nombreuses sont les personnes souhaitant ne pas jeter, ne pas gaspiller mais recycler, en particulier parmi les lecteurs du Libre Canard, n'en doutons pas. Des lieux existent, mais ils sont parfois mal connus et nous avons des difficultés à les trouver. C'est pourquoi le L.C. a fait un petit tour - non exhaustif - de ces lieux en espérant que les ordures des uns et des autres diminuent.

De nouveaux lieux viennent de voir le jour :

CARPENTRAS :

1. **L'association ANTEA 84** (hébergé dans le RILE 232 rue de la Tour, Tél : 07.45.23.13.41).

Le QG des Eco Acteurs du Comtat a pour objet de sensibiliser à la réduction des déchets au tri sélectif, et surtout au réemploi au bénéfice du handicap et de l'insertion professionnelle

« Nous récupérons et envoyons au recyclage : les piles, les cartouches d'encre, les bouchons plastique et liège, les lunettes, les capsules de café en aluminium, les stylos, les radiographies »

2. Et un site, « **les recycleurs de Carpentras et alentour** » :

Signaler les dépôts d'objets en tout genre dans la rue, pour lutter contre le gaspillage et ce dont les autres ne veulent plus, gratuitement.

3. **Les pépites de Sandro** : vêtements de 2^{nde} main enfants, adultes.

388 Av. N.D. de Santé . 07 81 40 38 60.

Mardi à Vendredi : 10h-18h. Samedi : 9h-13h

PERNES-LES-FONTAINES :

Association **Les Fripons** : FRIPERIE AU KILO : 20€/k

83 avenue Jean Jaurès, Pernes-les-Fontaines, 06 22 18 00 83

Du mardi au samedi : 10h-12h et 15h-19h

Association se déplaçant pour collecter vos dons de textiles, peu importe l'état, afin de les trier, les revaloriser et les recycler
Sensibilisation sur la gestion des déchets textiles.

Les autres lieux qui existent depuis longtemps : les



BOULANGERIE LOT
FABRICATION ARTISANALE

CRÉATION

De nombreux pains spéciaux pensés et élaborés par votre boulanger

NUTRITION

Des farines sans additif pour des pains digestes et savoureux

QUALITÉ

Des farines de montagne haut-de-gamme du Trièves



La boulangerie Lot fabrique et vous propose toute une gamme de pains biologiques, certifiés Ecocert.

À retrouver également chez nos partenaires :
Marcel&Fils Bio Carpentras
et My Bioshop Carpentras



737, avenue du Comtat Venaissin – CARPENTRAS – Ouvert du lundi au samedi matin
N'hésitez pas à passer commande en nous appelant au 04 90 60 37 34

supermarchés, la plupart d'entre eux ont des bacs à l'entrée :

PERNES, super U, Intermarché : ampoules et piles

ALTHEN, super U : ampoules, piles, cartouches imprimantes

MONTEUX mairie : piles, cartouches imprimante ; **CCAS** : bouchons plastique

CARPENTRAS, SuperU : bouchons, piles, ampoules, cartouches encre, bouteilles plastique

Intermarché : piles, ampoules, cartouches encre. Petit électroménager ; **U express** : piles, ampoules

MAZAN: U express : piles

Dans les déchetteries, chalets de récupération, près de chez nous : ils sont très peu utilisés.

Pour les vêtements et le textile :

CARPENTRAS :

Croix Rouge : vestiboutique : 499 AV. du Mt Ventoux ; dépôt lundi 14-17h ; achat mardi et jeudi 14h-18h. Les textiles ou vêtements trop tachés ou abîmés sont donnés à la SPA ou à des artisans pour recyclage.

Les Shtroumfs : 89 Boulevard du Nord. 04 90 60 71 76 ; du mardi au samedi : 10h-12h et 14h30-18h30 ; dépôt vente pour enfants : vêtements et jouets, objets de puériculture.

Sac à Pucés : 17 place de l'horloge. Mardi au samedi : 10h-19h Articles de seconde main en bon état à prix très bas : linge, vêtements, chaussures, accessoires de mode, maroquinerie, vaisselle, bibelots, décoration, livres, DVD, jouets...

Le dressing d'Esther : 145 Avenue du Mont Ventoux, 9h-12h 13h-19h du lundi au samedi. Vêtements de seconde main, vaisselle, jouets à prix très bas.

PERNES :

Secours Catholique : 182 Av. de la gare, 04 90 61 51 44, mardi 9h-12h et vendredi : 15h-17h30. Développement des points de collecte pour LES BOUCHONS :

► **CARPENTRAS**

BIOCOOP l'Auzonne

INTERMARCHÉ

SUPER U CASTELLAS, route de Mazan

U EXPRESS, Notre dame de santé

CCAS

MISSION LOCALE

RESTAURANT LE PETIT JAPON

PEPINIERE LE RILE

CFA LES CHÊNES

CENTRES DE LOISIRS : VILLEMARIE

LOU TRICADOU, LA ROSERAIE

EPICERIE SOCIALE LES CADDIES DE L'ESPOIR

► **SARRIANS**

FRANCE SERVICE

JARDINERIE AGRI FLEURS

AFCAS CENTRE DE LOISIRS

Christine Zacconi



Offrir un arbre aujourd'hui
et une ombre pour demain...

Claude Melquior

Le jardin végétal
Pépinière • Horticulture • Espaces verts

869 Chemin du Castellas - Route de Mazan- Carpentas
04 90 60 33 84 - 06 11 77 96 83
claude.melquior@wanadoo.fr

Vous avez envie de mieux comprendre
le monde aujourd'hui ?

W Les Éditions
« WILD PROJECT »
vous proposent des livres
pour aller vers les sociétés
écologiques de demain
et pour préparer le monde à venir

...Vous les trouverez dans toutes les bonnes librairies...
et au **12 boulevard National à MARSEILLE 13 001**,
bureaux-librairie ouverts au public
du mardi au vendredi de **14 à 19 h**,

www.wildproject.org – contact@wildproject.org
Téléphone **04 96 21 22 27**

« L'écologie est une révolution théorique et pratique d'une
ampleur comparable à l'invention des lumières au 18e
siècle ou du socialisme au 19e siècle »

Philippe DESCOLA, anthropologue

LE HÉRON GRIS M'A DIT...

Alors quoi de neuf ? Je me languis d'apprendre de bonnes nouvelles et c'est bien rare, ces temps-ci !

Si ce n'était pas terriblement méchant pour celles et ceux qui, dans le monde, vivent des inondations jamais vues ou des incendies ravageurs et qui y ont perdu leurs biens et peut-être même la vie, j'aurais envie de dire : « Enfin les humains vont se rendre compte ! Ils vont agir pour stopper ces phénomènes dramatiques... ».

Mais, mais... même pas sûr ! Car je vois que cela rend surtout très en colère et complètement découragés. On dit « La faute à qui ? » et on se tourne vers les élus, les services publics, les promoteurs immobiliers... Ils y sont pour quelque chose en effet, je crois bien, même si je n'y connais pas grand-chose ! Mais ces gens-là ne sont pas responsables de tout.

A chacun-e de vous d'agir : cherchez à comprendre les raisons de toutes ces catastrophes, informez-vous, jugez par vous-même et prenez vos décisions.

Ne vous laissez pas influencer par les « bonnes » paroles de Monsieur-tout-le-monde, ou les fausses nouvelles devenues des rumeurs qui enflent sans que le contenu en soit vérifié ; écoutez les scientifiques ceux qui sont indépendants des gouvernements et des entreprises ; battez-vous pour les choix écologiques qui vont convenir à votre territoire (sa géographie, ses ressources, sa population) ; appuyez-vous sur des associations, ou mettez-vous simplement à plusieurs pour réfléchir, échanger vos savoirs et vos propositions ; agissez pour que les lois

soient appliquées autour de vous, c'est-à-dire en mobilisant vos élus et le Préfet de votre département.

Mais soyez raisonnables : il faut aussi que vous acceptiez les règles. Par exemple : on ne construit pas en zone inondable ou protégée, on est responsable de l'entretien des rives et de la moitié de la rivière si sa propriété borde un cours d'eau, on doit débroussailler son terrain, on ne coupe plus d'arbres, et pas non plus les haies, etc.

Et pour ne pas être désespéré d'« avoir tout perdu » comme disent les sinistrés des inondations ou des incendies, un dernier conseil pour aujourd'hui : essayer de changer un peu votre mode de vie pour devenir plus léger. Voyez comme je vole, je n'ai jamais beaucoup de bagages... Vous verrez comme c'est beau et agréable !

Allez, courage, vous allez avancer sur une voie plus belle et votre vie sera plus heureuse !

Propos recueillis par Marie-Christine Lanaspèze



LES HIRONDELLES À CARPENTRAS

La municipalité a pris l'initiative d'installer des nids pour les hirondelles sur la façade de la mairie et sur une maison rue Porte d'Orange. Nous avons salué cette action avec nos amis de la LPO.

Au-delà de la nostalgie bien réelle de notre passé, voyons comment cette espèce comme d'autres a décliné, quelle est son utilité pour nous, et pourquoi nous pouvons agir pour enrayer son déclin.

Les **hirondelles** sont des *oiseaux* migrateurs qui installent leurs *nids* près des habitations telles que les granges et les étables. Elles symbolisent traditionnellement l'arrivée du printemps, car leur retour d'hivernage en Afrique (dans le cas



ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS
04 90 67 11 52



des hirondelles européennes) se fait dès les premiers beaux jours, pour nicher et se reproduire. Ce voyage de retour représente une distance qui peut dépasser les 10 000 km, avec pour seul carburant quelques grammes de graisse.

Dès que les petits sont autonomes, les hirondelles se mettent à préparer la migration suivante en accumulant les réserves de graisse nécessaires. Pour trouver toute la nourriture indispensable aux oisillons, les parents parcourent en moyenne 300 km par jour, et répètent ce voyage pendant trois semaines.

Comme d'autres migrateurs, l'hirondelle retrouve le lieu où elle nichait l'année précédente, lorsqu'elle revient d'Afrique. Ce qui explique peut-être qu'elle ne recolonise que difficilement les villes d'où elle a disparu, même quand les conditions de pollution et les menaces pour elles, semblent avoir diminué.

Ses effectifs connaissent une très forte régression depuis les années 1970 environ, et cela tend à s'aggraver : une baisse de plus de 30 % en 30 ans, a été répertoriée pour l'hirondelle de fenêtre. Cette régression pourrait s'expliquer par la raréfaction de sa nourriture unique, les insectes volants, et par les pesticides.

Mais il est curieux de constater que des villes qui se ressemblent en ont, pour certaines, conservé des populations importantes alors que d'autres ont perdu leurs hirondelles. La présence de nombreux espaces boisés et d'eau dans les villes semblent des facteurs favorables.

Par ailleurs, les bâtiments modernes, aux matériaux souvent lisses (verre, béton) sont moins adaptés à l'accueil des hirondelles qui recherchent des anfractuosités pour nicher.

Les élevages industriels et le traitement antiparasitaire

privent aussi les hirondelles de nombreux insectes qu'elles capturaient dans les prairies ou autour des étables, porcheries, écuries.

Sa vitesse de vol est de 60 km/h et 100 km/h quand elle chasse. Elle consomme jusqu'à 3000 insectes par jour, ce qui au moment où les moustiques tigre nous ramènent des maladies comme la dengue ou le Chikungunya est très important pour notre propre bien-être et notre santé.

Un petit conseil aux propriétaires : au moment de la rénovation des façades ou des toitures, pensez à la nécessité de préserver les nids, autant que faire se peut, ou à défaut, de remplacer les nids détruits. Le coût d'un nid est assez faible et il peut facilement être installé au moment des travaux.

Les hirondelles sont protégées au niveau européen et leur destruction entraîne une amende conséquente.

Aidons à préserver les nids et les hirondelles !

Pierre PASTOR



COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

INDÉPENDANTE DE L'ÉTAT, DES PARTIS POLITIQUES ET DES INDUSTRIELS

MAISON DU CITOYEN ■ 35 RUE DU COLLÈGE 84200 CARPENTRAS

www.comite-ecologique-comtat-ventoux.fr ● www.facebook.com/Comtatventoux

e-mail : comiteecologiquecomtat@gmail.com

Vous voulez être sûr de lire le journal du comité, Le Libre canard. Envoyez-nous votre adresse mail à : comiteecologiquecomtat@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION

Remplissez le bulletin ci-dessous et retournez-le, accompagné d'un chèque de **16 euros** pour les membres actifs, ou plus pour les membres bienfaiteurs, à l'ordre du **Comité Écologique**, à l'adresse suivante :

Comité Ecologique Comtat-Ventoux- Maison du Citoyen- 35 rue du Collège- 84200 CARPENTRAS

Nom Prénom

Adresse

Téléphone e-mail